

VILLE DE VALOGNES

- PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS -

ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

PRÉSENTATION

A - LES ACTIONS

Considérant que l'animation améliore l'environnement personnel, collectif et vise à une meilleure qualité des relations humaines, la Ville de VALOGNES mène depuis plusieurs années un vrai travail de réflexion sur les activités périscolaires de l'enfant.

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) fonctionne pendant l'année scolaire pour les enfants scolarisés âgés de 3 à 11 ans révolus. Cette année, il fonctionnera également durant les petites vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver et de printemps.

C'est l'occasion pour la Ville de VALOGNES d'enrichir ses propositions, qu'il s'agisse de lieux à découvrir ou de pratiques nouvelles : découverte du patrimoine, pratique de l'équitation, de l'astronomie, initiation à des sports particuliers... Mais c'est aussi un plaisir d'associer des intervenants extérieurs (animateurs, artistes, scientifiques...) et d'autres Centres de Loisirs.

L'ACM est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en garderie périscolaire de 7h45 à 8h50, de 12h00 à 12h30, de 13h15 à 13h35 et de 16h45 à 18h30. Ces mêmes jours, l'ACM est ouvert également en animation cantine de 12h00 à 13h35.

Le mercredi fonctionne en garderie périscolaire de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00 et en animation de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Entre 12h00 et 14h00, le repas est proposé avec des jeux libres.

Les petites vacances scolaires fonctionnent également en garderie périscolaire de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00 et en animation de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Entre 12h00 et 14h00, le repas est proposé avec des jeux libres.

L'ensemble de ces actions est encadré par des animateurs BAFA. L'accompagnement par des professionnels attentifs et qualifiés est indispensable pour permettre aux enfants de s'épanouir et de profiter des activités proposées.

Le risque d'une telle journée pour un enfant est de passer d'une activité périscolaire à une activité scolaire sans qu'il y ait d'harmonie et de spécificité. Il est indispensable pour le bien être de chaque enfant que les adultes discutent, organisent leur emploi du temps respectif en tenant compte des projets, des actions menées par les uns ou les autres.

D'autre part, la gestion des locaux, du personnel, de la sécurité des enfants ne fait qu'accentuer cette absolue nécessité de travailler en équipe.



B - LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les différents objectifs sont établis en fonction des priorités du projet éducatif de l'ACM et de l'équipe d'animation.

Les objectifs relatifs à l'enfant sont :

- Mettre l'enfant en situation de découverte permanente des activités du centre à travers l'originalité des idées proposées et des moyens mis à disposition.
- Mettre l'enfant en situation de socialisation à travers la vie en collectivité au centre, le respect des autres enfants et de l'équipe d'encadrement.
- Sensibiliser à la citoyenneté avec le développement de passerelles entre les générations (activité « Lire et Faire Lire »)
- Mettre l'enfant en situation de responsabilisation. La mise en place d'activités spécifiques à chaque tranche d'âge permet de développer chez l'enfant son autonomie, le respect des locaux et de l'environnement mais aussi sa capacité à vivre pleinement l'activité choisie.

Les objectifs relatifs à l'encadrement sont :

- Susciter le travail en équipe, former une équipe solidaire, cohérente et responsable :
 - Être capable de gérer l'organisation des tâches de la vie quotidienne au sein de l'équipe : prise d'initiative, travail et responsabilités équitables.
 - Faire en sorte que tous les animateurs adhèrent aux mêmes objectifs afin d'harmoniser leurs décisions vis à vis des enfants.
 - Avoir conscience des conséquences induites par nos attitudes et nos paroles.
- Susciter la participation de tous les adultes :
 - Que chacun puisse participer à toutes les tâches.
- Favoriser et faciliter la communication :
 - Permettre à chacun de s'exprimer sur ses envies, ses doutes et ses problèmes.
- Respecter l'autre dans sa personnalité :
 - Savoir accepter les critiques constructives.
 - Respecter l'opinion de chacun.
- Permettre à chacun d'exprimer ses compétences :
 - Faire partager aux membres de l'équipe ses expériences.
- Former les animateurs stagiaires à une animation active :
 - Établir un suivi de formation hebdomadaire afin qu'ils soient informés de leurs réussites ou des progrès à accomplir (dans tous les domaines de l'animation).
 - S'appuyer sur des critères concrets et quantifiables basés sur des compétences précises à acquérir pour les animateurs débutants et connus de tous (mise en place d'une grille d'évaluation).



Cette formule a pour conséquence de faciliter l'appréciation d'un stagiaire et permettre à l'équipe entière de participer à sa formation en connaissant les critères d'évaluation.

C - LES LOCAUX

L'ACM fonctionne dans des locaux scolaires. Les écoles Alexis Tocqueville et du Quesnay sont utilisés pour la garderie périscolaire.

Concernant l'animation cantine, trois lieux sont mis à disposition à savoir l'école Alexis de Tocqueville, l'école Léopold Delisle et l'école du Quesnay.

Les animations du mercredi et des petites vacances scolaires se déroulent dans des locaux préfabriqués situés à l'école Léopold Delisle, également utilisés pour partie par la garderie périscolaire de ce site (uniquement le midi). Ces locaux sont aménagés spécialement pour les activités proposées.

D - FINALITÉ

Nous constatons que notre société est marquée aujourd'hui par de profondes inégalités et par la banalisation de phénomènes d'exclusion. De ce fait, l'ACM doit rester un moyen d'accéder aux loisirs.

Consciente de cette réalité à travers le projet pédagogique, l'équipe d'animation s'efforce de tout mettre en œuvre pour que l'enfant soit reconnu en tant que tel dans sa culture.

Nous le respectons en restant à son écoute et nous lui permettons de développer son autonomie, de découvrir la vie en groupe, de s'intégrer, de prendre des initiatives et d'aller jusqu'au bout de ses projets.

Nous faisons en sorte que le Centre de Loisirs soit en harmonie avec le rythme scolaire, en respectant celui de l'enfant ainsi que le choix de ses activités. Le Centre de Loisirs doit s'ouvrir sur l'extérieur avec la participation aux manifestations de la ville comme par exemple le Téléthon ou le carnaval.

E - LES DIFFÉRENTS TEMPS :

La garderie périscolaire est ouverte de 7h45 à 8h50, de 12h00 à 12h30, de 13h15 à 13h35 et de 16h45 à 18h30. L'encadrement de la garderie est assuré par des animateurs BAFA.

Le matin :

La garderie périscolaire accueille tous les matins en moyenne 10 à 20 enfants âgés de 3 à 11 ans.

Les animateurs privilégient la qualité de l'accueil, c'est un réveil en douceur. Chaque enfant est accueilli individuellement. Comme les parents sont souvent pressés, l'animateur aide l'enfant à commencer sa journée dans le calme et il prend le temps de discuter avec lui.

Des activités calmes sont possibles : dessins, jeux de société, poupées, écoute musicale, jeux de constructions. Les enfants peuvent circuler librement d'une activité à l'autre. L'animateur est disponible pour lire une histoire, participer à des jeux de société en expliquant et contrôlant les règles.



Dans le cadre des semaines du « Petit Déj' » se déroulant environ 2 fois par an, un complément « Petit déjeuner » est à la disposition des enfants pour palier au lever rapide.

Avant de partir, l'animateur s'assure que l'enseignant est présent dans les locaux scolaires. En aucun cas, un enfant ne doit rester seul dans la cour sous prétexte qu'un adulte va arriver.

Le midi :

Les animateurs sont chargés de l'encadrement et de l'accompagnement des enfants. En maternelle, ils sont assistés par des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles).

Le moment du repas constitue aussi un moment éducatif car le respect du corps passe également par une hygiène de vie, des repas équilibrés et une éducation au goût. La Ville s'attache à l'équilibre alimentaire des repas proposés à l'école et dans le cadre des activités qu'elle organise. Les animateurs incitent l'enfant à goûter tous les aliments proposés sans le forcer. Un travail est mis en place avec le fournisseur des repas pour organiser des semaines à thèmes.

Pour les enfants non inscrits en cantine, la garde périscolaire est ouverte de 12h00 à 12h30 et de 13h15 à 13h35.

Et le soir...

Comme le matin, c'est un moment qui nécessite la prise en compte des réactions de chaque enfant, telles que la fatigue et la faim. Les animateurs doivent, par conséquent, prévoir un temps pour le goûter, fourni par les familles, puis un temps pour les activités.

Ces activités proposées sont orientées vers le jeu et le loisir. C'est la fin de la journée et les enfants sont fatigués et peu enclins à se concentrer.

Il convient également d'organiser l'accueil des parents et la gestion des départs des enfants. L'accueil périscolaire est donc organisé par tranches d'une demi-heure, d'une heure ou d'une heure trois quart, ce qui permet aux parents de récupérer leurs enfants de façon souple sans trop perturber les activités en cours.

Chaque semaine, des activités extérieures sont programmées :

- Une animation récréative au complexe polyvalent et sportif de la Ville de VALOGNES (lundi).
- Une animation autour du livre et de la lecture à la bibliothèque municipale (jeudi).
- Une animation « Lire et faire lire » (mardi).

F - LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- Permettre à l'enfant de se repérer dans l'espace et le temps :
 - Accueil échelonné.
 - Favoriser l'appropriation des lieux d'activités.

Moyens :

- Signalétique pour indiquer les différents lieux de vie.
- Disponibilité des animateurs.
- Espaces aménagés (zone active ⇒ atelier peinture, salle de jeux et zone passive ⇒ la B.C.D).



- Développer les capacités de l'enfant à s'exprimer, à communiquer :
 - Permettre la découverte et l'accès à des moyens d'expressions variés.
 - Valoriser le potentiel de chacun au sein d'activités ouvertes.
 - Favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur du centre.
 - Permettre à l'enfant de s'impliquer et de posséder son temps de loisirs (choisir son activité, choisir ses relations).

Moyens :

- Travailler en petits ateliers.
 - Disposer d'espaces d'activités.
 - Participer à des activités extérieures au centre.
- Favoriser son épanouissement individuel et au sein d'un groupe :
 - Favoriser le développement culturel, physique et relationnel de l'enfant.
 - Mettre en valeur les richesses de la vie collective sans nier pour autant les intérêts individuels de chacun.
 - Investir l'enfant dans l'organisation du centre.

Moyens :

- Mise en place de règles de vie impliquant initiative, engagement et respect.
 - Projets, jeux collectifs, initiations sportives.
 - Installer des « coins détente ».
 - Sorties pédagogiques.
 - Participation de l'enfant à la préparation et au rangement du matériel.
- Favoriser les contacts avec le milieu naturel et humain :
 - Faire respecter à l'enfant son environnement naturel.
 - Découvrir de nouveaux milieux.
 - Favoriser les relations parents - enfants - animateurs.

Moyens :

- Utiliser les possibilités offertes par le milieu environnant (jeux de pistes, randonnées...).
- Organiser de grandes sorties (le plus souvent dans des fermes pédagogiques, chez des artisans, dans des parcs animaliers, voire des musées). Le patrimoine artistique, culturel et historique de notre région étant très riche, leur découverte dans le cadre du centre permet une approche intéressante pour l'enfant car différente mais complémentaire de celle de l'école.
- Animateurs présents et disponibles pour les parents.

RELATIONS AVEC LES PARENTS

Des relations seront établies avec les parents avant, pendant et après l'ACM :

1. Avant l'ACM : présentation du projet et information.
2. Être disponible pour leur faire part de ce qui se déroule au sein du centre.
3. Évaluer avec les parents les activités proposées dans le cadre de l'ACM et le sentiment de leurs enfants sous forme d'un bilan ou d'un questionnaire qualité.



RÔLE DU DIRECTEUR

- Coordonner et rédiger le projet pédagogique.
- Instauration d'un esprit d'équipe conforme aux exigences du projet.
- Être à l'écoute, être disponible et anticiper les problèmes éventuels.
- Contribuer à la formation des personnels stagiaires et diplômés.
- Préparer et organiser les animations et activités.
- Être garant et responsable de la gestion administrative, matérielle et financière du centre.
- Assurer les relations avec les partenaires institutionnels et les familles.
- Être garant du bon fonctionnement du centre en conformité avec les textes réglementaires, les intentions éducatives de la collectivité et le projet du centre.

INDICATEURS D'ÉVALUATION AU NIVEAU DU PUBLIC

- Pendant le projet :
 - Satisfaction de l'enfant.
 - Relations avec les enfants.
 - Relation avec les parents.
 - Fidélisation du public.
 - La demande du public a-t-elle été satisfaite ?

L'ÉVALUATION

A - AVANT LE PROJET : (CF. RELATIONS AVEC LES PARENTS)

L'évaluation des situations prend la forme de réunions hebdomadaires pour les activités « Mercredis Loisirs » (le mardi : bilan du mercredi précédent et préparation du prochain) et mensuelles pour l'animation cantine et périscolaire.

B - PENDANT LE PROJET :

- La pertinence de l'action :
 - Y a-t-il cohérence entre les objectifs et la réalisation ?
 - Le projet a-t-il été mené à terme ?
 - Avons-nous réussi à être à l'écoute des enfants ?
 - Avons-nous réajustés ou réorientés les activités en cas de besoin ?
 - Le travail des enfants a-t-il été valorisé ?
 - Les enfants ont-ils tous participé ?
 - Se sont-ils amusés ?
- L'efficacité de l'action :
 - Les objectifs sont-ils atteints ?
 - Quelles ont été les difficultés rencontrées ?
 - Les solutions choisies étaient-elles adéquates ?



- Le nombre de participants aux activités ?
- Quels sont nos points forts et nos faiblesses ?
- La cohérence :
 - Nos objectifs et nos actions mises en œuvre sont-ils en accord avec les choix définis dans le projet éducatif et le projet pédagogique.

C - APRÈS LE PROJET :

- Bilan animateur :
 - Évolution des pratiques par la confrontation des faits.

VALOGNES, le 1^{er} août 2011

LE DIRECTEUR DE
L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS :

MARC DAMIOLINI

